



Lallier Honda 40/640

215 des Migrateurs
Lachenaie
J6V 0A8

1 581 703-7666

Marque / Modèle

Honda Ridgeline SPORT DÉMO ...

Année

Odomètre indiqué / réel*

2025

4 500 km

Transmission

Traction

automatique

traction intégrale

Moteur

Carburant

6 cyl.

régulier

Numéro de série

Numéro d'inventaire

52370D



ÉQUIPEMENTS

Régulateur de vitesse (intelligent), Air climatisé, Régulateur de vitesse, Sièges chauffants, Miroirs chauffants, Miroirs électriques, Siège électrique conducteur, Servo-direction, Vitres électriques, Démarreur à distance, Volant ajustable, Climatisation 2 zones, Volant chauffant, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Phares anti-brouillard, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Coussins gonflables latéraux, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Vitres teintées, Toit ouvrant, Phares Xénon, Peinture deux tons, AM/FM stéréo, Bluetooth, Caméra de recul, Serrures de sécurité pour enfant, Régulateur de température, Miroirs signal de courbe intégré, Miroir vanité conducteur illuminé, Conduit chauffant sièges arrière, Système surveillance pression des pneus, Système antivol, Crochet remorquage arrière, Entrée audio auxiliaire, Ordinateur de bord, Attelage de remorque, Entrée sans clé, Phares à allumage automatique, Démarrage sans clé, C

PRIX DE VENTE

54 547 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Commentaires

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8506745